



RESSOURCES FALCO LTÉE

**ÉTATS FINANCIERS
(en dollars canadiens)**

**POUR LES EXERCICES
TERMINÉS
LES 30 JUIN 2016 ET 2015**



Le 29 septembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Falco ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Falco ltée, qui comprennent les bilans aux 30 juin 2016 et 2015, et les états de la perte et du résultat global, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Falco ltée aux 30 juin 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A122718

Ressources Falco Itée

Bilans

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	9 389 505	4 834 866
Comptes débiteurs (note 7)	571 492	737 248
Charges payées d'avance	104 713	89 583
	<u>10 065 710</u>	<u>5 661 697</u>
Actif non courant		
Dépôts d'exploration	116 000	118 000
Immobilisations corporelles (note 8)	214 842	132 469
Option sur propriété (note 9)	1 000 000	1 000 000
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	24 478 863	14 431 059
	<u>24 698 705</u>	<u>15 681 528</u>
Total de l'actif	<u>35 875 415</u>	<u>21 343 225</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus (note 10)	1 868 101	1 623 063
Passif éventuellement payable (note 11)	10 000 000	-
Prime différée sur les actions accréditives (note 12)	179 637	539 748
	<u>12 047 738</u>	<u>2 162 811</u>
Passif non courant		
Impôts sur le résultat différés (note 16)	3 824 000	-
	<u>3 824 000</u>	<u>-</u>
Total du passif	<u>15 871 738</u>	<u>2 162 811</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Itée		
Capital-actions (note 13)	34 994 589	28 315 781
Bons de souscription (note 14)	33 500	244 873
Surplus d'apport	2 471 588	1 931 746
Déficit	(17 496 000)	(11 311 986)
	<u>20 003 677</u>	<u>19 180 414</u>
Total des capitaux propres	<u>20 003 677</u>	<u>19 180 414</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>35 875 415</u>	<u>21 343 225</u>

Événement postérieur à la date du bilan (note 24)

Approuvé au nom du conseil d'administration :

« Luc Lessard »

Administrateur

« James G. Davidson »

Administrateur

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco Itée

États de la perte et du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Charges		
Consultants et rémunération (note 18)	1 711 808	3 350 903
Rémunération fondée sur des actions (note 15)	673 821	1 019 157
Frais de bureau et administratifs	289 525	425 819
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	186 090	429 444
Honoraires professionnels	157 501	379 902
Frais de déplacement	151 292	283 456
Amortissement (note 8)	10 665	48 330
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	104 072	700 362
	<u>(3 284 774)</u>	<u>(6 637 373)</u>
Perte d'exploitation		
Produit d'intérêt	24 325	4 127
Charge d'intérêt	(59 426)	-
Gain (perte) de change	(1 962)	70
Autres produits – prime liée aux actions accréditives (note 12)	961,823	627 169
	<u>(2 360 014)</u>	<u>(6 006 007)</u>
Perte avant les impôts sur le résultat		
Charge d'impôts sur le résultat différés (note 16)	(3 824 000)	-
	<u>(6 184 014)</u>	<u>(6 006 007)</u>
Perte nette et résultat global		
	<u>(0,06)</u>	<u>(0,07)</u>
Perte nette par action ordinaire – de base et diluée (note 17)		
	<u>(0,06)</u>	<u>(0,07)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué (note 17)	<u>104 872 547</u>	<u>87 673 214</u>

La perte nette et le résultat global sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Itée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco Itée

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(6 184 014)	(6 006 007)
Ajustements :		
Rémunération fondée sur des actions	673 821	1 019 157
Amortissement	10 665	48 330
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	104 072	700 362
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	1 038
Autres produits – prime liée aux actions accréditives	(961 823)	(627 169)
Charge d'impôts sur le résultat différés	3 824 000	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	165 756	125 598
Charges payées d'avance	(15 130)	76 287
Comptes créditeurs et frais courus	976 232	66 856
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation	<u>(1 406 421)</u>	<u>(4 595 548)</u>
Activités d'investissement		
Immobilisations corporelles	(144 236)	(158 462)
Dépôts d'exploration	2 000	(43 000)
Option sur propriété	-	(1 000 000)
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation, net des crédits gouvernementaux reçus	<u>(10 823 076)</u>	<u>(3 954 382)</u>
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'investissement	<u>(10 965 312)</u>	<u>(5 155 844)</u>
Activités de financement		
Financement par emprunt (note 11)	10 000 000	-
Placements privés (note 13)	5 131 040	10 000 032
Bons de souscription levés	1 637 657	1 165 410
Options levées	337 750	346 500
Frais d'émission d'actions	<u>(180 075)</u>	<u>(759 049)</u>
Flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités de financement	<u>16 926 372</u>	<u>10 752 893</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>4 554 639</u>	<u>1 001 501</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>4 834 866</u>	<u>3 833 365</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>9 389 505</u>	<u>4 834 866</u>
Renseignements supplémentaires (note 20)		

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco Itée

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Capital-actions		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre d'actions	Montant				
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2015	95 105 657	28 315 781	244 873	1 931 746	(11 311 986)	19 180 414
Perte nette et résultat global	-	-	-	-	(6 184 014)	(6 184 014)
Placement privé (note 13)	4 625 000	1 595 625	254 375	-	-	1 850 000
Frais d'émission d'actions dans le cadre du placement privé (note 13)	-	(93 293)	(14 873)	-	-	(108 166)
Émission d'actions accréditatives (note 13)	10 253 250	3 281 040	-	-	-	3 281 040
Frais d'émission d'actions dans le cadre de l'émission d'actions accréditatives (note 13)	-	(71 909)	-	-	-	(71 909)
Prime différée sur les actions accréditatives, net des frais d'émission de 13 843 \$ (note 12)	-	(601 712)	-	-	-	(601 712)
Bons de souscription :						
Juste valeur des bons de souscription levés	-	373 500	(373 500)	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	3 086 112	1 637 657	-	-	-	1 637 657
Bons de souscription échus	-	-	(77 375)	77 375	-	-
Options d'achat d'actions :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	682 617	-	682 617
Juste valeur des options levées	-	220 150	-	(220 150)	-	-
Produit de la levée d'options	867 778	337 750	-	-	-	337 750
Solde au 30 juin 2016	113 937 797	34 994 589	33 500	2 471 588	(17 496 000)	20 003 677
Solde au 30 juin 2014	71 280 458	18 415 187	122 920	1 131 283	(5 305 979)	14 363 411
Perte nette et résultat global	-	-	-	-	(6 006 007)	(6 006 007)
Placement privé	20 113 316	10 000 032	-	-	-	10 000 032
Frais d'émission d'actions dans le cadre du placement privé	-	(759 049)	-	-	-	(759 049)
Prime différée sur les actions accréditatives	-	(949 040)	-	-	-	(949 040)
Frais d'émission d'actions – bons de souscription d'intermédiaires	-	(167 498)	167 498	-	-	-
Bons de souscription :						
Juste valeur des bons de souscription levés	-	45 545	(45 545)	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	2 586 883	1 165 410	-	-	-	1 165 410
Options d'achat d'actions :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	1 019 157	-	1 019 157
Juste valeur des options levées	-	218 694	-	(218 694)	-	-
Produit de la levée d'options	1 125 000	346 500	-	-	-	346 500
Solde au 30 juin 2015	95 105 657	28 315 781	244 873	1 931 746	(11 311 986)	19 180 414

Les notes font partie intégrante des présents états financiers.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et risque de liquidités

Ressources Falco Itée (« Falco » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* le 16 mars 2010. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole « FPC » à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V »). Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les 12 prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. Tel que décrit à la note 11, le passif éventuellement payable est potentiellement remboursable en trésorerie advenant que certains événements surviennent, événements qui dans la plupart des cas échappent au contrôle de la Société, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5, l'exercice potentiel par Glencore Canada Corporation de son droit de rachat sur le projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. Au 30 juin 2016, le passif éventuellement payable était comptabilisé dans le passif courant afin de refléter l'exercice potentiel du droit de rachat. Toutefois, le 6 septembre 2016, la Société a annoncé que Glencore Canada Corporation avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat (note 24). La direction de la Société a passé en revue les clauses de défaut et considéré que le remboursement éventuel se ferait dans plus de 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. La capacité de la Société de poursuivre ses activités au-delà du 30 juin 2017, de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation, et de minimiser la possibilité qu'un événement de défaut auquel le passif éventuellement payable est rattaché ne survienne dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin, et malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes employées au cours de l'exercice financier précédent à l'exception de certains montants, pour l'année précédente, à l'état de la perte et du résultat global, qui ont été reclassés pour se conformer aux normes de présentation de l'année courante : les frais de dépôt, de promotion et de relations avec les investisseurs et les actionnaires ont été reclassés dans les frais de relations avec les investisseurs et les actionnaires.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers audités le 29 septembre 2016.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives

Les conventions comptables significatives utilisées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous.

(a) Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique selon la méthode de la comptabilité d'exercice, exception faite des données sur les flux de trésorerie.

(b) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de Falco.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fin de période sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins que ces actifs et passifs ne soient comptabilisés à la valeur marchande, auquel cas ils sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

(c) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Lors de la comptabilisation initiale, la Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon la fin pour laquelle les instruments ont été acquis :

(i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. La juste valeur des prêts et créances est basée sur les taux d'intérêt sur le marché pour des prêts similaires en tenant compte du risque de crédit associé à la contrepartie. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, exception faite des instruments ayant une échéance supérieure à douze mois suivant la fin de la période de présentation, lesquels sont classés dans les actifs non courants.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(c) Instruments financiers (suite)

(ii) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et frais courus. Les comptes créditeurs et frais courus sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et frais courus sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants si le paiement est exigible dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés dans les passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Prêts et créances	Soldes bancaires Certificats de placement garantis
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Passif éventuellement payable

(d) Dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Un actif financier est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée uniquement s'il existe une preuve objective de perte de valeur découlant d'un ou de plusieurs événements qui ont eu lieu après la comptabilisation initiale (un « événement générant une perte ») et que cet événement générant une perte a un impact sur les flux de trésorerie prévus des actifs financiers qui peut être estimé de façon fiable. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur.

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur de même que les reprises de valeur sont comptabilisées à l'état de la perte et du résultat global.

(e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les montants déposés auprès des banques et tous les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, ou qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

(f) Crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses d'exploration minière et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Le crédit est comptabilisé en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

(g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état de la perte et du résultat global au cours de la période où ils sont engagés.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(g) Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode du solde dégressif (à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location) en utilisant les taux annuels suivants :

Équipement de bureau et autres	20 %
Matériel informatique	55 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives (composantes majeures) et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus à l'état de la perte et du résultat global.

(h) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition des propriétés minières. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, et les coûts liés à la recherche initiale de gîtes minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les gîtes minéralisés connus. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, l'échantillonnage, l'excavation de tranchées, le forage et les autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- (i) Établir le volume et la teneur de gîtes par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- (ii) Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- (iii) Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- (iv) Les activités relatives aux permis; et
- (v) Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation, de pré faisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état des flux de trésorerie à la rubrique *investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation*.

Tous les paiements d'option reçus par la Société de la part de tierces parties et tous les crédits d'impôts remboursés à la Société sont crédités au coût capitalisé des actifs d'exploration et d'évaluation. Si les paiements reçus dépassent le coût capitalisé des actifs d'exploration et d'évaluation, l'excédent est comptabilisé comme un produit dans la période où il est reçu. Les montants présentés à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation ne sont pas nécessairement représentatifs de la valeur actuelle ou future. Leur recouvrabilité dépend de la découverte de réserves pouvant être récupérées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement, et de la production rentable future ou du produit de la cession.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(i) Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers est passée en revue régulièrement et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de l'évaluation des montants recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (des « unités génératrices de trésorerie » ou des « UGT »). Le montant recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée du coût de cession et la valeur d'utilité (étant la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie prévus de l'actif en question ou de l'UGT). Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant le montant recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

(j) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état de la perte et du résultat global, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les impôts miniers représentent les impôts perçus par les provinces canadiennes à l'égard des activités minières et sont classés dans les impôts sur le résultat puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts qui devraient être payables sur le bénéfice imposable pour l'année, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales. Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont calculés en utilisant le taux d'imposition qui serait applicable au bénéfice annuel total attendu.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur base fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprise qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal (e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés en utilisant les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans l'année au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs courants et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

(k) Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits dans les capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont lieu. Le produit des placements d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription émis. Une valeur est attribuée aux bons de souscription qui font partie des unités en fonction de la valeur résiduelle des unités après déduction de la juste valeur des actions ordinaires.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (*suite*)

(l) *Contrats de location simple*

La détermination à savoir si un arrangement est ou contient un contrat de location est fondée sur la substance de l'arrangement à la date de mise en place. L'arrangement est évalué afin de déterminer si son exécution dépend de l'utilisation d'un actif (ou de plusieurs actifs) spécifique (s) et si l'arrangement confère le droit d'utiliser l'actif (ou les actifs), même si ce droit n'est pas explicitement indiqué dans l'arrangement. Les contrats de location en vertu desquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple (déduction faite des incitatifs reçus du bailleur) sont imputés à l'état de la perte et du résultat global selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

(m) *Rémunération fondée sur des actions*

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche en augmentant le surplus d'apport en fonction du nombre d'options attribuées devant être acquises. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Dans les situations où les instruments de capitaux propres sont émis à des non employés et qu'une partie ou que la totalité des biens ou des services reçus par l'entité à titre de contrepartie ne peut être spécifiquement identifiée, ils sont évalués à la juste valeur du paiement fondé sur des actions. Autrement, les paiements fondés sur des actions sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

(n) *Actions accréditatives*

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditatives. La déduction des dépenses relatives aux ressources aux fins de l'impôt sur le résultat fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (la « prime ») entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que gain différé, à la rubrique *prime différée sur les actions accréditatives*, lequel est renversé à l'état de la perte et du résultat global, à la rubrique *autres produits – prime liée aux actions accréditatives*, lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditatives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

Le produit de l'émission d'actions accréditatives doit nécessairement être utilisé pour engager des dépenses d'exploration sur les propriétés de ressources au Canada.

(o) *Résultat (perte) par action*

Le résultat (perte) par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de Falco pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. Le calcul tient aussi compte des actions émises et détenues en fidéicomis. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire dû à l'effet antidilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions en circulation.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3. Résumé des conventions comptables significatives (suite)

(p) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés d'une façon conséquente avec la façon dont l'information est fournie au chef de la direction, qui joue le rôle de principal décideur opérationnel. La responsabilité d'allouer les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société revient au chef de la direction. La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada.

4. Normes comptables émises mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} juillet 2015. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a émis la première phase de la norme IFRS 9. En novembre 2013, l'IASB a émis une nouvelle norme générale pour la comptabilité de couverture qui fait désormais partie d'IFRS 9. La version finale d'IFRS 9 a été émise en juillet 2014 et comporte une troisième catégorie d'évaluation pour les actifs financiers (à la juste valeur par le biais du résultat global) ainsi qu'un modèle unique d'évaluation des pertes de valeur prospectives basé sur la « perte attendue ».

Cette norme fait partie d'un projet plus étendu visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également des modifications mineures s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction n'a pas encore évalué l'impact que cette norme aura sur ses états financiers.

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a émis la norme IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). IFRS 16 remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations s'y rapportant. Sauf dans certains cas très précis, tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement tel que requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) Des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur; et
- (ii) L'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des résultats.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, bien que l'adoption anticipée soit permise si la norme IFRS 15, *Produits provenant de contrats avec les clients*, est aussi appliquée. La direction n'a pas encore évalué l'impact que cette norme aura sur ses états financiers.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont évaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances.

Les principaux secteurs où la direction doit recourir à des estimations et des hypothèses qui posent un risque significatif de provoquer des ajustements matériels à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier se rapportent à l'hypothèse de continuité d'exploitation, à la dépréciation des actifs et aux impôts sur le résultat.

(i) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant ses futurs besoins en fonds de roulement implique l'exercice d'un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en continu et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances (note 1).

(ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Les groupes d'actifs sont passés en revue pour évaluer s'il existe des indications de perte de valeur à chaque date de bilan ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié. Les facteurs qui peuvent déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, l'échéance du droit d'explorer dans un secteur spécifique au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; lorsque d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; lorsque l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans un secteur spécifique; lorsque des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique pourrait probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation; et des baisses significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

L'évaluation de la dépréciation d'actifs non financiers nécessite de porter des jugements lorsque vient le temps d'évaluer s'il existe des indicateurs à l'effet qu'un test de dépréciation officiel serait nécessaire à l'égard des actifs non financiers de la Société. Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs non financiers pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

(iii) Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux impôts sur le résultat dans certaines juridictions au Canada. Un jugement important doit être posé pour déterminer la provision totale à l'égard des impôts sur le résultat. La Société est aussi assujettie aux vérifications fiscales habituelles. Lorsque l'issue finale des vérifications fiscales est différente des montants qui ont été comptabilisés, ces différences peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat exigibles et différés au cours de la période où une telle détermination est faite.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Trésorerie	9 389 505	4 804 406
Équivalents de trésorerie	-	30 460
	<u>9 389 505</u>	<u>4 834 866</u>

Au 30 juin 2016, la Société s'était engagée dans le cadre d'une convention d'actions accréditives, à dépenser 979 500 \$ en dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles d'ici le 31 décembre 2016.

7. Comptes débiteurs

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Taxes de vente	493 375	737 248
Crédits d'impôts remboursables ⁽ⁱ⁾	63 183	-
Autres	14 934	-
	<u>571 492</u>	<u>737 248</u>

(i) Les crédits d'impôts remboursables se rapportent aux crédits d'impôts disponibles dans la province de Québec à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles. Durant l'exercice terminé le 30 juin 2016, un montant de 75 634 \$ (514 705 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) a été reçu par la Société en crédits d'impôts remboursables.

8. Immobilisations corporelles

Coût	Équipement de			Total
	Améliorations locatives	bureau et autres	Matériel informatique	
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2014	10 161	27 803	64 325	102 289
Acquisitions	11 095	87 277	60 090	158 462
Cessions	-	-	(2 678)	(2 678)
Radiations	(10 161)	(2 658)	(5 402)	(18 221)
Solde au 30 juin 2015	<u>11 095</u>	<u>112 422</u>	<u>116 335</u>	<u>239 852</u>
Acquisitions	88 356	48 727	7 153	144 236
Radiations	(11 095)	-	-	(11 095)
Solde au 30 juin 2016	<u>88 356</u>	<u>161 149</u>	<u>123 488</u>	<u>372 993</u>

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

8. Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement cumulé	Équipement de bureau et autres			Matériel informatique	Total
	Améliorations locatives				
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2014	10 161	7 572	50 730		68 463
Amortissement	3 963	6 048	38 319		48 330
Amortissement capitalisé	-	10 451	-		10 451
Cessions	-	-	(1 640)		(1 640)
Radiations	(10 161)	(2 659)	(5 401)		(18 221)
Solde au 30 juin 2015	3 963	21 412	82 008		107 383
Amortissement	10 665	-	-		10 665
Amortissement capitalisé	1 400	19 760	30 038		51 198
Radiations	(11 095)	-	-		(11 095)
Solde au 30 juin 2016	4 933	41 172	112 046		158 151

Valeur comptable	Équipement de bureau et autres			Matériel informatique	Total
	Améliorations locatives				
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 juin 2015	7 132	91 010	34 327		132 469
Au 30 juin 2016	83 423	119 977	11 442		214 842

9. Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société a inclus les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation situés dans le district de Rouyn-Noranda pour les exercices terminés les 30 juin 2015 et 2016 :

	Exercice terminé le 30 juin				
				2016	2015
	Horne 5 ⁽ⁱ⁾	Camp Central (Horne 5+)	Autres propriétés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	10 536 823	1 333 194	2 561 042	14 431 059	10 330 484
Consultants et salaires	292 716	66 339	125 551	484 606	752 753
Forage et compilation de données	4 169 695	7 439	798 973	4 976 107	2 815 249
Géologie	228 640	20 721	94 855	344 216	686 596
Géophysique	36 090	10 080	258 216	304 386	321 608
Métallurgie	927 507	-	-	927 507	-
Environnement	84 018	121 552	-	205 570	-
Ingénierie minière	441 515	-	-	441 515	-
Études techniques	734 115	-	-	734 115	-
Études de faisabilité	914 632	-	-	914 632	-
Étude d'impact environnemental	190 626	-	-	190 626	-
Hydrologie	164 461	-	-	164 461	-
Administration et autres	483 356	103 732	15 863	602 951	228 393
Total des dépenses	8 667 371	329 863	1 293 458	10 290 692	4 804 599
Crédits d'impôt remboursables	(115 929)	(158)	(22 729)	(138 816)	(3 662)
Total, net des crédits d'impôt	8 551 442	329 705	1 270 729	10 151 876	4 800 937
Radiations ⁽ⁱⁱ⁾	-	-	(104 072)	(104 072)	(700 362)
Solde à la fin de l'exercice	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863	14 431 059

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

9. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.
- (ii) Au cours des exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Projet Horne 5 – Droit de rachat et redevance

En vertu des conditions de l'entente d'acquisition du 28 mars 2011 assignée à la Société en septembre 2012, le vendeur dans le cadre de l'entente du 28 mars 2011 (le « vendeur ») a conservé un droit de rachat d'un intérêt de 65 % sur tout gisement de métaux usuels contenant plus de 350 000 tonnes d'équivalent en cuivre et pour lequel la valeur *in situ* des métaux non usuels est moins de trois fois la valeur *in situ* de tous les métaux usuels (les « ressources limites »). Le vendeur peut exercer ce droit, à la suite du dépôt par la Société de ressources limites conformes au Règlement 43-101, sous réserve des conditions suivantes :

- payer à Falco trois fois le montant des dépenses en exploration propres au projet ;
- payer à Falco trois fois le montant des dépenses en exploration pour les métaux usuels dans la région de Rouyn relié aux ressources limites, jusqu'à un maximum de 20 millions de dollars ;
- payer 65 % des dépenses en développement ;
- réaliser une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101, dans un délai déterminé et sans frais pour Falco.

Au moment de l'exercice du droit de rachat, en plus de conserver une participation de 35 % et de bénéficier d'une période de six mois pour financer sa part des dépenses advenant une décision de production, la Société pourrait former une coentreprise qui exigerait un consentement unanime pour toutes décisions importantes concernant l'exploitation minière.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales récemment annoncée pour le projet Horne 5 en mai 2016 constituait des ressources limites. Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada Corporation (qui possédait le droit de rachat) a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada Corporation conserve une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie (« net smelter return » ou « NSR ») sur tous les métaux produits, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Options sur des propriétés

Le 8 septembre 2014, la Société a annoncé la signature d'une entente avec la Ville de Rouyn-Noranda visant à acquérir les droits de surface pour les terrains situés au-dessus du gîte Horne 5 et immédiatement adjacents à la fonderie Horne. L'entente procure à Falco l'option d'acquérir, sur une période de 5 ans, d'autres hectares de terrain dans le secteur du complexe Horne. Le prix d'acquisition total est de 2 900 000 \$, dont un dépôt non remboursable de 1 000 000 \$ a été versé au moment du transfert de la propriété. Le solde de 1 900 000 \$ devra être versé d'ici le 1^{er} août 2019.

10. Comptes créditeurs et frais courus

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Comptes créditeurs commerciaux	1 689 570	1 450 456
Frais courus	178 531	172 607
	<u>1 868 101</u>	<u>1 623 063</u>

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

11. Passif éventuellement payable

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement (le « financement ») avec Redevances Aurifères Osisko (« Osisko »), un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10,0 millions de dollars (le « prêt »). Le prêt sera utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de 18 mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital.

Au cours des 18 prochains mois, Falco et Osisko devront négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (l'« entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, en vertu de laquelle Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour la construction du projet Horne 5 (le « flux »). Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux.

À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés. Les circonstances de défaut comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité sur le projet Horne 5 recommandant la construction d'une mine avant la date d'échéance du prêt, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5 avant la date d'échéance du prêt, et l'exercice par Glencore Canada Corporation de son droit de rachat sur le projet Horne 5 (le 6 septembre 2016, Falco a annoncé que Glencore Canada Corporation avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat).

12. Prime différée sur les actions accréditives

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	539 748	217 877
Prime différée sur les actions accréditives émises	601 712	949 040
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(961 823)	(627 169)
Solde à la fin de l'exercice	179 637	539 748

Le 30 décembre 2015, la Société a émis 10 253 250 actions accréditives pour un produit brut de 3 281 040 \$ (note 13) et a comptabilisé une prime différée sur les actions accréditives de 601 712 \$ (net des frais d'émission de 13 843 \$). La Société s'est engagée à dépenser le produit pour réaliser des activités d'exploration et de mise en valeur d'ici le 31 décembre 2016. Au 30 juin 2016, le solde restant à dépenser s'élevait à 979 500 \$.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, la Société a émis 13 557 716 actions accréditives pour un produit brut de 7 050 012 \$ et a comptabilisé une prime différée sur les actions accréditives de 949 040 \$. Les engagements pris dans le cadre de ce financement ont été honorés avant le 31 décembre 2015.

13. Capital-actions

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale
Émis et entièrement payé : 113 937 797 actions ordinaires

Placement privé d'actions accréditives (décembre 2015)

Le 30 décembre 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'actions accréditives (les « actions accréditives ») au prix d'émission de 0,32 \$ par action accréditive pour un produit brut de 3 281 040 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 71 909 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires (58 066 \$) et la prime différée sur les actions accréditives (13 843 \$). Le produit net sera utilisé par Falco pour financer des frais d'exploration canadiens admissibles sur ses propriétés de ressources au Canada.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

13. Capital-actions (suite)

Placement privé (juillet 2015)

Le 22 juillet 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'unités (les « unités ») pour un produit brut global de 1 850 000 \$ (le « placement »). Le placement est constitué d'unités au prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription pourra être exercé pour acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix de 0,52 \$ par action ordinaire. Le produit du placement privé a été réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription, en établissant d'abord la juste valeur des actions ordinaires et en attribuant la valeur résiduelle des unités aux bons de souscription. Les frais d'émission de titres se sont élevés à 108 166 \$ et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription au prorata de leur valeur. Les bons de souscription ont été levés durant l'exercice terminé le 30 juin 2016.

Placements privés (octobre 2014)

Le 22 octobre 2014, la Société a clôturé un placement privé avec intermédiaires composé d'actions accréditatives et d'actions ordinaires. Falco a émis 6 555 600 actions ordinaires au prix de 0,45 \$ par action ordinaire et 13 557 716 actions accréditatives au prix de 0,52 \$ par action accréditative pour un produit brut global de 10 000 032 \$. Un produit de 949 040 \$ a été alloué à la prime sur les actions accréditatives (note 12).

Dans le cadre du placement, la Société s'est engagée à verser aux agents une commission en espèces équivalente à 6 % du produit brut découlant des souscriptions de personnes placées par les agents, pour un montant de 540 691 \$. D'autres frais d'émission d'actions totalisant 218 358 \$ ont aussi été engagés et se composent d'honoraires juridiques, de frais de dépôt et d'autres frais connexes. Par ailleurs, la Société a émis aux agents des bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription aux agents ») pour un montant équivalent à 6 % des actions ordinaires et des actions accréditatives souscrites par des personnes introduites à la Société par les agents, pour un total de 967 014 bons de souscription aux agents à un prix d'exercice de 0,5625 \$ par action ordinaire, valides jusqu'au 22 octobre 2016.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées avec la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la valeur des bons de souscription aux agents émis au courant de l'année, à une juste valeur de 167 498 \$. La juste valeur par bon de souscription est donc évaluée à 0,17 \$; le taux d'intérêt sans risque utilisé est de 1,04 %; la durée de vie prévue des bons de souscription est de 2 ans; et la volatilité annualisée prévue a été fixée à 90 %.

14. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société au cours des deux derniers exercices :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
	\$	\$
Solde au 30 juin 2014	9 276 507	0,55
Émis ⁽ⁱ⁾	967 014	0,56
Levés	(2 586 883)	0,45
Échus	(421 555)	0,45
Solde au 30 juin 2015	7 235 083	0,59
Émis ⁽ⁱⁱ⁾	2 312 500	0,52
Levés	(3 086 112)	0,53
Échus	(6 268 069)	0,60
Solde au 30 juin 2016	193 402	0,56

(i) Bons de souscription aux agents.

(ii) Bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé le 22 juillet 2015 (note 13).

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

14. Bons de souscription (suite)

Les bons de souscription en circulation au 30 juin 2016 se présentent comme suit :

Prix de levée	Nombre de bons de souscription	Date d'échéance	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (années)
0,5625 \$	193 402	22 octobre 2016	0,31

15. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions à titre incitatif (le « régime d'options »), en vertu duquel le conseil d'administration pourra, de temps à autre, à sa discrétion et conformément aux politiques du TSX-V, attribuer aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société, des options d'achat d'actions non transférables, pourvu que le nombre d'actions réservées pour l'émission ne dépasse pas 10 % des actions émises et en circulation, y compris toutes les actions réservées en vertu de tous les autres arrangements de rémunération fondée sur des actions mis en place. La durée maximale des options d'achat d'actions est de 10 ans et les conditions d'acquisition des droits sont à la discrétion du conseil d'administration.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions au cours des deux derniers exercices :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 30 juin 2014	4 485 000	0,40
Attribuées	4 768 890	0,50
Levées	(1 125 000)	0,31
Renoncées	(853 333)	0,54
Solde au 30 juin 2015	7 275 557	0,47
Attribuées	4 034 575	0,29
Levées	(867 778)	0,39
Renoncées	(2 180 556)	0,49
Solde au 30 juin 2016	8 261 798	0,39
Options pouvant être levées au 30 juin 2016	2 878 889	0,45

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2016, les options d'achat d'actions suivantes ont été attribuées : 1 086 250 options d'achat d'actions, dont le tiers des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution et valides pendant une période de 5 ans; et 2 948 325 options d'achat d'actions, dont la moitié des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution et valides pendant une période de 3 ans.

Le prix de levée des options d'achat d'actions attribuées a été fixé en fonction du prix de clôture de l'action à la date d'attribution. Le cours moyen de l'action durant l'exercice terminé le 30 juin 2016 était de 0,43 \$ (0,50 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, les options d'achat d'actions suivantes ont été attribuées : 2 435 001 options d'achat d'actions dont le tiers des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution, valides pendant une période de 5 ans; 2 233 889 options d'achat d'actions dont le tiers des droits ont été acquis à la date d'attribution et le tiers des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution, valides pendant une période de 4 ans; et 100 000 options d'achat d'actions dont la moitié des droits seront acquis à chaque date d'anniversaire de l'attribution, valides pendant une période de 3 ans.

Les options d'achat d'actions, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur telle que déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en fonction de la période d'acquisition des droits et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	0,61 %	1,25 %
Durée de vie prévue des options	3,5 ans	4 ans
Volatilité annualisée	100 %	100 %
Taux de dividende	-	-
Taux d'extinction prévu	0 %	0 %
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,19 \$	0,34 \$

La volatilité annualisée est basée sur les données historiques pour la Société. La juste valeur des options d'achat d'actions est amortie sur la période d'acquisition des droits. Les options d'achat d'actions émises durant les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015 peuvent être levées au prix de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

Les options d'achat d'actions en circulation au 30 juin 2016 se présentent comme suit :

Prix de levée	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être levées	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (années)
0,25	2 582 026	-	3,23
0,26	734 521	-	2,41
0,30	450 000	450 000	1,14
0,40	325 000	325 000	1,66
0,45	2 462 223	1 673 889	2,16
0,46	718 028	-	3,06
0,64	840 000	280 000	3,68
0,70	150 000	150 000	2,68
	8 261 798	2 878 889	

Unités d'actions différées, avec restrictions et liées au rendement

Lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 23 décembre 2014, les actionnaires ont approuvé un nouveau régime d'unités d'actions (le « régime d'intéressement à long terme ») pour les employés et les consultants de la Société. Le régime d'intéressement à long terme prévoit l'émission de nouvelles actions ordinaires sous la forme d'unités d'actions avec restrictions (« UAR »), d'unités d'actions différées (« UAD »), et d'unités liées au rendement (« ULR »). Les UAR, UAD et ULR peuvent être réglées en trésorerie ou en actions ordinaires entières, à la discrétion de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées pour l'émission ne devrait pas dépasser 2 500 000 actions.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, 300 000 UAR ont été attribuées dans le cadre du régime d'intéressement à long terme de la Société, un tiers des droits étant acquis et payables après un an, un tiers après 2 ans et un tiers après 3 ans. Par la suite, 250 000 UAR ont été annulées par le conseil d'administration avant la période d'acquisition des droits. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, 16 667 UAR dont les droits étaient acquis ont été payées pour un montant total de 4 167 \$. La charge de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 s'est élevée à 20 274 \$ (montant nul pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) (selon un taux d'extinction prévu de 0 %). Un total de 33 333 UAR dont les droits n'avaient pas encore été acquis étaient en circulation au 30 juin 2016 (50 000 UAR au 30 juin 2015).

16. Impôts sur le résultat

Un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux statutaires (26,9 %) et des impôts comptabilisés pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015 est présenté ci-dessous :

	2016	2015
	\$	\$
Perte nette avant les impôts sur le résultat	(2 360 014)	(6 006 007)
Recouvrement d'impôt anticipé	(635 000)	(1 616 000)
Changement des taux d'imposition statutaires et autres	-	(28 000)
Écart permanent	(79 000)	108 000
Impact des actions accréditives	1 685 000	1 198 000
Droits miniers provinciaux	3 824 000	-
Changement des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	(971 000)	338 000
Total	3 824 000	-

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts différés de la Société aux 30 juin 2016 et 2015 sont décrites ci-dessous :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôts différés		
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 185 000)	(1 693 000)
Pertes autres qu'en capital	4 361 000	1 693 000
Passifs d'impôts différés	(3 824 000)	-

Suivant le dépôt en juin 2016 des résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire sur le projet Horne 5, la Société a annoncé le lancement d'une étude de faisabilité et d'une évaluation environnementale du projet Horne 5 et l'intention de procéder au développement du projet Horne 5 si les résultats de l'étude de faisabilité recommandaient la construction d'une mine. En septembre 2016, la Société a aussi annoncé que Glencore Canada Corporation n'exercerait pas son droit de rachat sur le projet Horne 5 (notes 9 et 24). Par conséquent, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé au 30 juin 2016 un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec de 3 824 000 \$.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

16. Impôts sur le résultat (suite)

Les principaux éléments des écarts temporaires déductibles et imposables, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôts inutilisés qui n'ont pas été inclus aux bilans des 30 juin 2016 et 2015 sont présentés ci-dessous :

	30 juin 2016	Date d'échéance	30 juin 2015	Date d'échéance
	\$		\$	
Crédits d'impôt à l'investissement	71 000	2020 à 2034	71 000	2020 à 2034
Immobilisations corporelles	169 000	Aucune échéance	126 000	Aucune échéance
Frais d'émission d'actions	855 000	-	1 006 000	-
Pertes autres qu'en capital	1 239 000	2030 à 2036	3 805 000	2030 à 2035

17. Perte nette par action

La perte nette de base et diluée par action pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires de 6 184 014 \$ (6 004 866 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 de 104 872 547 (87 673 214 pour l'exercice terminé le 30 juin 2015). En raison des pertes nettes pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 14 et 15) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

18. Principaux dirigeants et transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015 :

	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ^{(1),(2)}	810 496	2 582 695
Rémunération fondée sur des actions	575 665	950 276
	<u>1 386 161</u>	<u>3 532 971</u>

(1) Inclut les honoraires de consultation.

(2) Inclut les indemnités de départ de 1 653 980 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015.

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou suivant un changement de contrôle, qui représentent entre une et deux fois le salaire de base et les primes ainsi que certaines clauses d'acquisition de droits sur les options.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2016, un montant de 433 334 \$ (269 241 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) a été facturé par un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société pour des services professionnels et la location de bureaux, dont un montant de 147 321 \$ (217 444 \$ au 30 juin 2015) était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2016.

Le 30 mai 2016, la Société a clôturé un financement avec Osisko, en vertu duquel Osisko a consenti un prêt de 10,0 millions de dollars (note 11). Au 30 juin 2016, les intérêts payables sur ce prêt s'élevaient à 59 426 \$ et étaient inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan.

Le 30 décembre 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire et émis 10 253 250 actions accréditives au prix de 0,32 \$ par action, pour un produit brut de 3 281 040 \$. Des administrateurs et dirigeants de Falco et certains dirigeants d'Osisko ont souscrit des actions accréditives, aux mêmes termes et conditions s'appliquant à tous les autres souscripteurs, pour un total de 6 367 500 actions pour un produit brut de 2 037 600 \$.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

18. Principaux dirigeants et transactions entre parties liées (suite)

Au 30 juin 2015, un montant de 83 909 \$ était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus pour les salaires et autres avantages à court terme du personnel payables aux principaux dirigeants.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, un montant de 60 800 \$ a été payé à un administrateur pour des services de consultation minière.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2015, les paiements se rapportant à des indemnités de départ pour des principaux dirigeants, des employés et des consultants ont totalisé 1 908 980 \$.

19. Juste valeur des instruments financiers

La Société n'avait aucun actif financier ni aucun passif financier évalué à la juste valeur aux bilans aux 30 juin 2016 et 2015.

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes créditeurs et frais courus, et du passif éventuellement payable. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes créditeurs et frais courus, et du passif éventuellement payable se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme.

20. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
	\$	\$
Dépenses engagées sur les actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et frais courus		
À la fin de l'exercice	533 067	1 284 535
Au début de l'exercice	1 284 535	448 431
Amortissement capitalisé	51 198	10 451
Produit d'intérêt reçu	24 325	4 127
Crédits d'impôts remboursables reçus	75 634	514 705

21. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

21. Risques financiers (suite)

(a) Risques de marché

Le risque de marché est le risque qu'une perte survienne en raison des variations des facteurs de marché comme les taux de change et les prix des matières premières.

(i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement au dollar US.

La Société détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en dollars US, ainsi que des comptes créditeurs et frais courus libellés en dollars US, et peut donc subir des gains et des pertes de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Aux 30 juin 2016 et 2015, les soldes en devises étrangères étaient négligeables, de telle sorte que l'impact d'une variation des taux de change ne serait pas significatif.

(ii) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société réduit son risque de crédit en plaçant la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès de banques à charte canadiennes et en investissant dans des certificats de placement garantis émis par des banques à charte canadiennes.

La valeur comptable représente l'exposition maximale au risque de crédit de la Société associée à chaque catégorie d'actifs financiers, tel que présenté ci-dessous :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Prêts et créances		
Soldes bancaires	9 389 505	4 804 406
Certificats de placement garantis	-	30 460
	9 389 905	4 834 866

(b) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers et ses propriétés minières et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration révise et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 30 juin 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient de soldes bancaires. Tel que décrit à la note 1, la Société estime que sa situation financière au 30 juin 2016 fait en sorte qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour honorer ses passifs financiers pour le prochain exercice.

Ressources Falco Itée

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

21. Risques financiers (suite)

Le tableau qui suit résume les passifs financiers de la Société au 30 juin 2016 :

	30 juin 2016		
	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	1 868 101	-	-
Passif éventuellement payable	-	10 000 000	-

Le tableau qui suit résume les passifs financiers de la Société au 30 juin 2015 :

	30 juin 2015		
	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	1 623 063	-	-

22. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en un seul secteur d'exploitation, qui consiste en l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Tous les actifs et les charges de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les activités et les actifs de la Société sont tous situés au Canada.

23. Engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimums en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces et des équipements de bureau, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 30 juin 2016, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 263 000 \$, répartis de la façon suivante :

Exercices se terminant le 30 juin		\$
2017		73 000
2018		59 000
2019		45 000
2020		45 000
2021		41 000
		<u>263 000</u>

24. Événement postérieur à la date du bilan

Projet Horne 5 – Droit de rachat et redevance

Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada Corporation (voir note 9) avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada Corporation conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits et possède un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute partie ou de la totalité des concentrés et autres produits minéraux.